

Bonjour à tous ...

Retrouvez toutes nos informations via la lettre « Infos91 » ou sur le site à la rubrique. Pour accéder à chacune des rubriques ci-dessous, cliquez sur le lien ci-après (pointez la souris dessus en maintenant la touche Ctrl et cliquez):

<http://judo91.com/category/infos-91/lettre-infos-91/#>

1. SPORTIF

1. **TOURNEE DES CHAMPIONS** : samedi 28 mai 2016 au Vélodrome de St Quentin en Yvelines. Informations, affiches sont à télécharger.



SPORTIF RAPPEL

- **Liste des juniors qualifiés 2016 pour les ½ finales France** (fichier à télécharger)
- **Liste des seniors qualifiés 2016 pour les ½ finales France** (fichier à télécharger)
- **Entraînement de masse judo Handicap IDF le 13 avril 2016.** Information à télécharger
- **8^{ème} animation poussins/poussines** – le 16 avril 2016. Plaquette à télécharger.
- **Dojo été** : la Ligue recherche pour cet été, 2 enseignants afin d'assurer l'encadrement de deux semaines de judo sur les bases de loisirs de l'Essonne. Merci de contactez David Lajeuncomme

2. IRFEJJ RAPPEL

- **La fédération vous informe de l'ouverture des prochains stages d'été à Boulouris.** Informations et inscriptions : <http://www.ffjudo.com/stages-formation>

IMPORTANT

En raison de la « Tournée des Champions » qui se déroulera le 28 mai 2016 dans les Yvelines, les actions « Equipes Loisirs » et « Equipes judo Adapté » sont annulées et reportées sur le 1^{er} trimestre de la rentrée 2016.

La Coupe Minimes IDF EST prévue dans le 77 est également annulée.

Merci de prendre en compte ces modifications sur le calendrier

Pour les retardataires,

Merci de penser à régler votre cotisation 2016



3. ADMINISTRATIF RAPPEL

- **Election des délégués Régionaux et Nationaux.** Formulaire de candidature envoyé ce jour par mail conformément à nos statuts (fiche à télécharger)
- **Assemblée Générale** de notre Ligue. Appel de candidature pour l'élection au comité Directeur (liste bloquée et candidature individuelle) Fiche à Télécharger. Cet appel à été envoyé par voie postale le 17/03/2016 conformément à nos statuts
- Nouveau dispositif « Prime d'activité » mis en place par la CAF et entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Pour percevoir ce complément de revenu, il vous faut remplir les 4 conditions ci-dessous :

- ▶ Etre âgé de + de 18 ans.
- ▶ Résider en France.
- ▶ Etre en activité salarié ou indépendante.
- ▶ Percevoir moins de 1500€ net par mois (mais gagner au moins 890€ net) . Vous pouvez d'ores et déjà faire une simulation sur le site de la CAF (lien ci-dessous) afin de vérifier si vous remplissez les conditions d'attribution et valider votre demande.

Pour information, si vous souhaitez percevoir cette prime pour janvier et février, il vous faut faire la demande **avant le 01 avril 2016** (cette prime n'étant pas rétroactive). <http://www.caf.fr/visite-guidee/la-prime-d-activite>

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information à tous vos licenciés.

